

CONSIGNES EN CAS D'ÉVACUATION

QUI DÉCLENCHE L'ALARME ?

Le témoin direct avertit personnellement l'accueil (02 240 16 10) en utilisant son gsm ou en se rendant immédiatement à l'accueil

Si la gravité du sinistre le justifie, le déclenchement de l'alerte se fait directement au boîtier rouge le plus proche (poussoir) sans passer par l'accueil ou la direction.

Toute personne présente dans les bâtiments a la responsabilité de participer activement à l'évacuation et plus spécifiquement :

LES PROFESSEURS QUI SONT EN CLASSE DOIVENT :

1. Au moment où la sirène retentit, arrêter toute activité, prendre une liste des élèves de la classe.
2. Fermer les fenêtres du local, **ne pas éteindre les lumières**.
3. Sortir de la classe en groupe et **fermer la porte** (pas à clé).
4. Suivre l'itinéraire d'évacuation dans la mesure où le passage est possible (privilégier les sorties connues et ne rebrousser chemin qu'en cas d'absolue nécessité), les passerelles sont utilisables.
5. Rejoindre la zone de regroupement prévue par sections (voir plan en annexe).
6. Vérifier si tous les élèves sont présents et transmettre les informations aux directions via les éducateurs de niveau.

Des plans d'évacuation sont affichés en divers endroits de l'école, ils indiquent les itinéraires à suivre en cas d'alerte. Des pictogrammes verts indiquent toutes les sorties possibles.

LES ÉDUCATEURS DOIVENT :

Vérifier la fermeture des portes (coupe-feu) des paliers et l'absence d'élèves dans les toilettes.

Ils rejoignent le lieu de regroupement correspondant à leur niveau et transmettent le nom des absents à leur direction.

TOUS LES AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL ET LES PROFESSEURS QUI NE SONT PAS EN SERVICE

se rendent dans le jardin côté Érasme (zone rose voir plan en annexe) et signalent leur présence à la direction ou à l'économe.

TOUS LES ÉLÈVES QUI NE SONT PAS DANS LEUR CLASSE (réfectoire, récréation, options, intercours, paliers, parascolaires ...)

rejoignent sans délai leur zone de regroupement prévue.